Cancer et handicap : tous dépistés !

Présentation

Les personnes en situation de handicap participent deux fois moins aux dépistages organisés des cancers. Face à ce constat qui confirme que l'accès à la santé n'est pas le même pour tous, une équipe de recherche coordonnée par la fédération, publie, en avril 2022, un rapport intitulé « Prévention des cancers pour les personnes handicapées vieillissantes en structures médicosociales et à domicile : promouvoir et accompagner le dépistage ». Elle identifie grâce à cette recherche les raisons de la faible participation aux dépistages et formule des propositions pour y remédier.

L'équipe a également créé une palette d'outils adaptés à l'adresse des professionnels de la santé et du médico-social, ainsi que des personnes en situation de handicap et leurs aidants.



Téléchargez le rapport, le résumé scientifique et la synthèse des résultats et des solutions proposées sur le site de l'ANCREAI.



Dépistage du cancer du sein 31.3% versus 52%*

Dépistage du cancer colorectal 13.9% versus 24.4%*



Dépistage du cancer du col de l'utérus 27.6% versus 50%*

*Personnes allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé versus population française concernée par le dépistage















Explorez les outils à votre disposition pour accompagner les personnes en situation de handicap aux dépistages organisés des cancers, pour que l'accès à la santé soit le même pour tous!



La boite à outils s'adresse à tous : personnes en situation de handicap, aidants et professionnels. Elle recense un grand nombre de documents utiles à la mise en place de dépistages organisés des cancers adaptés, à chaque étape des dépistages : depuis la sensibilisation jusqu'à la réception des résultats, en passant par la réalisation des examens (BD en facile à lire et à comprendre, vidéos témoignages, modèle de convention à signer...).

Des modules de formation à l'attention des personnes en situation de handicap, des aidants familiaux et des professionnels de santé seront prochainement mis en place, dans la continuité de cette démarche et dans un souci permanent de décloisonnement. Ce programme s'appuiera sur l'expérience du réseau des CREAI (Centres Régionaux d'Etudes, d'Actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) qui forment les acteurs du sanitaire, social et médicosocial depuis 60 ans.